



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51285>

Département(s) de publication : 06

Annonce n° 26-51285

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Cannes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21060029200010

Ville : CANNES

Code postal : 06406

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Restauration, reliure et dorure de documents d'archives

Code CPV principal - Descripteur principal : 92512000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.

Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Par période : Montant minimum 5 000 euros HT Montant Maximum : 40 000 HT. Les montants restent identiques à chaque reconduction

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 2 Date d'attribution : 19/05/26 Marché n° : 2025-1091 La Reliure Du Limousin, 175 Impasse Du Tour De Loyre, 19360 Malemort Montant Ht : 27 724,30 Euros Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires : Date de conclusion du contrat: le contrat a été signé le 13/05 /2026. Le contrat est consultable à la Direction des Achats, 06400 Cannes, sur rendez-vous. L'accord-cadre avec minimum et avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Montant minimum par période 5 000 euros Ht/montant maximum par période 40 000 euros Ht; L'accord-cadre est conclu pour une

période initiale de 1 an. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/05/2026